

L'HOSTIE MIRACULEUSE DE FAVERNEY.

(suite et fin.)

Mgr Ferdinand de Rye publia ensuite un " Mandement au sujet du miracle arrivé en l'église abbatiale de Favorney ès festes de Pentecôte. " Dans ce Mandement, le Prélat établit l'authenticité du miracle de Favorney et exhorte les fidèles de son diocèse à *louer Dieu en toutes ses œuvres, particulièrement en celle-cy tant miraculeuse, et se confirmer davantage en la foi et révérence de ce saint Sacrement.*

Le 25 juillet 1608, l'archevêque de Corinthe, suffragant de Besançon, vint à Favorney proclamer, en présence d'une foule innombrable, le jugement doctrinal de l'évêque diocésain et demanda une des Hosties miraculeuses au profit de la ville métropolitaine. Mais dom Alphonse, abbé de Favorney, fut inflexible.

Sur la demande du Parlement siégeant à Dôle, alors capitale de la province, l'Archiduc Albert qui gouvernait la Franche Comté pria les religieux de Favorney de céder une hostie miraculeuse à la ville de Dôle.

Les Bénédictins répondirent au prince, comme à l'Archevêque, par un refus respectueux. Mais, le 12 novembre suivant, Albert leur envoya une " lettre de jussion " assez sévère, leur enjoignant de " cesser toute résistance et de remettre une Hostie miraculeuse à la ville de Dôle. " Les Religieux s'inclinèrent devant cet ordre formel. Le 15 décembre 1608, eut lieu, avec une solennité inouïe, la translation du précieux dépôt.

Tout étant prêt pour la translation solennelle, une députation d'honneur sortit de Dôle, le 15 décembre 1608, afin d'aller prendre le précieux dépôt.

Le cortège se composait de cent hommes à cheval accompagnant deux chevaliers d'honneur et quatre conseillers du souverain parlement ; le doyen de la Collégiale avec seize prêtres, chanoines ou familiers ; deux conseillers à la Cour des comptes ; deux professeurs de l'Université ; le vicomte maieur, ou maire de la ville, avec cinq députés municipaux ; soixante-dix bourgeois signalés nobles, propriétaires, hommes de loi, chargés d'adorer la sainte Hostie et de lui offrir " les cœurs de la ville. " Selon l'usage du temps, tout ce monde était à cheval ; mais bon nombre d'habitants, poussés par la dévotion, suivaient à pied.

Arrivés à Favorney, dans la journée du 17 décembre, les pèlerins, jeûnèrent, se confessèrent tous dans la soirée, ou pendant la nuit, pour communier à la messe du lendemain. Après la messe, la sainte Hostie destinée aux Dôlois fut enfermée entre deux corporaux et deux coussinets de taffetas, dans un coffret de velours cramois galonné d'or, à ferrements et serrures dorés, et exposée jusqu'après-midi sur le grand autel.

Dans l'après-midi, l'escorte étant prête pour le départ, l'abbé